

CELEBRATION DU SEIZIEME ANNIVERSAIRE DE LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de la célébration de son seizième anniversaire, la Commission Nationale des Marchés Publics a organisé du 1er au 4 décembre 2020, une semaine d'activités marquée par divers événements, notamment, un concours national de dissertation sur les marchés publics, une journée de réflexion et d'échanges avec les représentants de la presse, une journée de réflexion avec des organisations de la société civile, une journée portes ouvertes sous le thème : « Ethique et transparence, moyens de lutte contre la corruption » et une Journée d'informations avec des étudiants sous le thème : « Les Marchés Publics, un domaine à explorer ».

Le coup d'envoi à cette célébration a été donné par le lancement, le 15 octobre 2020, du concours de dissertation sur les marchés publics. Cet exercice littéraire était ouvert aux candidats qui, à la date limite fixée pour l'inscription, remplissaient les trois conditions suivantes 1) avoir suivi un cursus dans l'une des universités haïtiennes, 2) ne pas détenir de diplôme de licence ou tout autre diplôme équivalant 3) ne pas dépasser l'âge de 27 ans. Ce concours visait à éveiller l'intérêt des étudiants pour les marchés publics et à promouvoir les règles et les bonnes pratiques dans ce domaine.

La journée de réflexion et d'échanges avec les journalistes a eu lieu le 1er décembre à l'Hôtel Kinam, sous le thème « La Transparence dans les Marchés Publics ». Cette session qui réunissait une trentaine de journalistes de la presse parlée, écrite et télévisée devait leur permettre d'arriver à une meilleure appropriation du cadre légal et réglementaire des marchés publics et les inciter à traiter des sujets en rapport avec la thématique, de manière fiable, objective et efficace. Le coordonnateur de l'institution, Monsieur Florient Jean Mari, dans son allocution de circonstance, a profité de l'occasion pour insister sur l'énorme pouvoir de pénétration des médias. La CNMP, en recherchant la participation active du public à la mise en œuvre de la réforme du système de passation et de gestion des marchés publics, croit que les médias sont des partenaires de travail incontournables, a-t-il souligné.

Le traitement du thème de « **La transparence dans les marchés publics comme instrument de lutte contre la corruption** » a été réalisé à partir d'un panel constitué de M. Hansy Mars, Coordonnateur du « Réseau des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (REJEDD) » et de M. Jean Dimitry Dorvilier, haut cadre de la CNMP. Cette journée a été également renforcée par une

conférence-débat prononcée par M. Eddy Labossière, intitulée « La transparence dans les Marchés Publics ».

Les différentes interventions ont soulevé des questions pertinentes qui ont donné lieu à un débat constructif. Les journalistes, dans l'ensemble, ont apprécié cette matinée d'informations et de discussions et sont repartis satisfaits.



Le 2 décembre 2020, une journée de réflexions et d'échanges a été organisée à l'Hôtel Kinam, avec des représentants des organisations de la société civile sous le thème : « Le rôle de la société civile dans le bon fonctionnement du système des marchés publics ». L'objectif visé était de permettre à la CNMP de s'entretenir avec des représentants de ces instances sur leur rôle de veille et de contrôle citoyen par rapport à la gestion des marchés publics et la lutte contre la corruption. En prononçant son discours d'ouverture, le Coordonnateur de la CNMP a expliqué que le bon accomplissement de la mission de régulation et de surveillance du système national des marchés publics passe par une collaboration étroite avec le secteur privé et la société civile, ce qui, d'après lui, facilitera l'application des mesures de lutte contre les situations de conflits d'intérêts, de fraude et de corruption.

Comme pour la journée précédente, l'animation de cette session a été réalisée à partir d'une conférence-débats prononcée cette fois-ci par l'économiste Frédéric Gérald Chéry sur le rôle de la société civile dans le bon fonctionnement d'un système des marchés publics et d'un panel constitué de M. Rosny Desroches, Directeur Exécutif de l'Initiative de la Société Civile et de M. Edouard Paultre, Coordonnateur du Conseil Haïtien des Acteurs Non Étatiques (CONHANE). Ces interventions ont donné lieu à différentes questions, commentaires, suggestions et contributions des participants. Cette journée de réflexion a constitué un moment privilégié de la célébration.

Le 3 décembre, s'est tenue la journée portes ouvertes à laquelle ont participé des représentants de plusieurs secteurs de la vie nationale, dont des membres des commissions ministérielles, des commissions spécialisées des marchés publics, des étudiants et des représentants de médias. L'objectif de cette journée était de permettre au public, en général, et aux partenaires de la CNMP, en particulier d'avoir une meilleure connaissance des activités de passation des marchés publics. A travers cet évènement, la CNMP entendait également raffermir les liens avec les autres partenaires de travail, tout en les incitant à collaborer au

renforcement du Système National de Passation et de Gestion des Marchés Publics.

Des invités de marque honorèrent la CNMP en ce jour faste : le Premier Ministre, M. Joseph Jouthe, accompagné de sa Directrice de Cabinet, Mme Guerline Pierre et du Secrétaire Général de la Primature, M. Jude Charles Faustin. Étaient également présents Madame Micheline Adolphe, l'épouse de feu Hulzer Adolphe et les membres du jury de sélection du gagnant du concours : Madame Marie Carline D. MERISIER, Spécialiste en économie et en finance internationale, MM. Yves ALTIDOR, Juge à la Cour d'appel de Port -au- Prince, Eddy LABOSSIERE, Docteur en économie, Steeff Carlens THÉRALUS, spécialiste en contrats et marchés publics et Jean Dimitry DORVILIER, spécialiste en management et gestion des marchés publics.

La journée a débuté avec les propos du Secrétaire Technique Principal, Monsieur Yvon Oreste qui, d'entrée de jeu, a établi le contexte du déroulement de l'activité. Monsieur Florient Jean Mari, Coordonnateur de l'institution, dans son allocution d'ouverture, a indiqué que, depuis sa création, la CNMP s'est évertuée à mettre en œuvre une politique efficace en matière de marchés publics qui vise à générer une croissance soutenue à long terme et permettre au contribuable et à l'usager d'obtenir des services publics de meilleure qualité, à un moindre coût. Il informe que la CNMP a déjà entrepris la réalisation de nombreuses activités qui doivent influencer la normalisation de la passation des marchés publics et que des avancées importantes ont été enregistrées. En observant le travail réalisé, la Commission peut se féliciter de la manière dont elle s'est acquittée de sa tâche, a-t-il conclu.

A l'occasion de cette journée portes ouvertes, la CNMP a procédé à la remise de deux prix : 1) Le prix Joseph François Robert Marcello a récompensé le lauréat du concours littéraire 2) le prix Jean-Baptiste Hulzer Adolphe ou Prix de l'excellence celui du le Meilleur cadre de l'exercice fiscal achevé le 30 septembre 2020.

Les cent quatre-vingt-dix-sept (197) textes transmis par les étudiants ont été corrigés sur un total de 100 points par un jury composé de cinq membres. Les trois gagnants du concours qui répondent au nom de Lindsey Joseph, Wilhelmine Joseph, et Jacques Edwin Lafleur ont été classés respectivement premier, deuxième et troisième lauréats. Au premier étudiant, la CNMP a décerné le prix Joseph François



Remise des prix aux lauréats du concours

Robert Marcello comportant une somme de 150. 000 gourdes, des ouvrages sur les marchés publics et un stage de 3 mois à la CNMP ; le deuxième étudiant a reçu une prime de consolation incluant un montant de 75. 000 gourdes, des ouvrages sur les

marchés publics et un stage de 3 mois à la CNMP. Le troisième lauréat a reçu une prime de consolation comportant une somme de 50. 000 gourdes et des ouvrages sur les marchés publics.

Le Prix Jean-Baptiste Hulzer Adolphe, Prix de l'Excellence assorti d'une valeur de cent mille gourdes a été attribué à M. Jean Dimitry Dorvilier, Secrétaire technique Responsable de l'Unité de contrôle de l'exécution des marchés publics (UCEMP).

Par ailleurs, un ensemble d'activités ont été réalisées. Citons, entre autres, une conférence-débat animée par Monsieur Edlin Joseph autour du thème « la corruption dans les marchés publics ». Des documents tels : le cadre légal et réglementaire, des dépliants, le rapport annuel de la CNMP ont été distribués aux participants.

Les festivités se sont terminées par une conférence organisée le vendredi 4 décembre à l'Hôtel Kinam II à l'intention de quelque deux cents étudiants venus de différentes universités, sous le thème : « Les Marchés Publics, un domaine à explorer ». Les propos d'ouverture ont été prononcés par le Coordonnateur de la CNMP qui a exprimé sa satisfaction d'organiser cette rencontre avec la jeunesse estudiantine, tout en mettant en évidence l'importance des marchés publics qui représentent un domaine très important dans la gouvernance locale. D'après lui, la CNMP entend contribuer à augmenter sensiblement la masse des compétences qui doit exister dans le domaine des marchés publics en vue du succès de la réforme de la passation des marchés publics en Haïti.

De son côté, le conférencier du jour Monsieur Yvon Oreste, après s'être mis d'accord avec les étudiants sur une nomenclature, a rappelé les principes et les procédures de passation de marchés (applicables aux marchés en dessous des seuils et ceux applicables aux marchés atteignant les seuils de la revue préalable de la CNMP). Dans la deuxième partie de sa conférence, il a mis un point d'honneur à démontrer que « **les marchés publics sont une affaire de 'sachants'** », autrement dit, un domaine très technique réservé à des professionnels rompus dans le métier.

Le spécialiste en marchés publics se doit de bien maîtriser non seulement le système de passation de marchés de son pays, mais aussi ceux des bailleurs (comme la Banque mondiale, la BID, l'Union européenne, etc.) Le conférencier a mis en évidence plusieurs facteurs qui permettent de soutenir la thèse selon laquelle **les marchés publics sont une force de dynamisation de l'économie locale** : Partage de la richesse, Stimulant de la compétitivité, Stimulant de l'innovation.



Au dernier chapitre développé, le conférencier a étalé des chiffres qui font l'évidence que le système national de passation et de gestion des marchés est un filon à explorer par les universitaires en quête de débouchés ; ils peuvent tenter l'aventure. Plus de 2000 postes seraient à combler dans le secteur public et plus de mille spécialistes ne seraient pas de trop pour monter des cabinets de consultants offrant l'accompagnement nécessaire aux entreprises qui participent à un appel d'offres. Bien entendu, l'Administration publique nationale doit entrer dans le jeu par la mise en place des entités réclamées par la Loi sur les marchés publics. En outre, toutes les mesures augmentant la confiance des acteurs dans le système seront plus que bien venues.

En 2014 puis en 2017, et en 2019, la CNMP a cherché à marquer la date du 3 décembre ; cette année 2020 est sortie du lot par ces deux grandes nouveautés : a) les étudiants invités ne se firent pas prier pour participer en grand nombre aux festivités ; b) les deux prix créés pour honorer les deux premiers coordonnateurs de l'institution ouvrent des opportunités aux jeunes universitaires et envoient un signal positif aux cadres de la CNMP pour leur faire comprendre que leurs qualités ne passent pas inaperçues

La CNMP se sépara de tous ceux qui l'ont accompagnée durant la semaine de ses seize (16) ans en formulant le souhait de pouvoir les retrouver lors du plus prochain évènement où des débats seront organisés sur les marchés publics.

AD MULTOS ANOS !